



**PRÉFÈTE
DU RHÔNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires**

Lyon, le 13/11/2023

Terrains agricoles soumis à demande d'autorisation d'exploiter

Les personnes intéressées doivent s'adresser à la DDT du Rhône
et déposer un dossier au plus tard à la date limite de candidature indiqué.

N°Dossier	Date enregistrement de la demande	Date limite de candidature	Demandeur	Communes de reprises	Propriétaires des biens
23036 bis	18/10/23	13/12/2023	NIVEAU Florent	BEAUVALLON	PONCET Marius